



VERSAILLES

Porchefontaine Conseil de quartier

Conseil de quartier du 7 juin 2011

COMPTE-RENDU

Etaient présents :

Présidente : Martine Schmit

Vice-président : Michel Lefèvre

Collège des associations :

Xavier Barthes pour Fontaine de Gaïa, Hélène Schutzenberger pour VEI, Bernadette Perrutel pour Sesakinoufo, Nicolas Etiévant pour le CLAP53, Arielle Breyer-Damery pour la PEEP, Bernard Jacob pour l'Ordre de Malte, Marie-Madeleine Hooge pour RESP, Stéphane Chambris pour l'ACAPV, Xavier Bloch pour l'ALEPP ;

Collège des habitants :

Antoine Divan, Jehan-Philippe Leroy, Jean-Paul Neveux, Caroline Prouff, André Montialoux, Laure Dispan de Floran, Tanguy de la Laurencie ;

Collège des personnes nommées :

Pierre Arnaud, Christian Rey-Renaux, Jeanine Meurin, Thomas de Wailly, Francis Naudin, Simone Prost ;

Absents excusés : Marie-Christine Claraz, David Crépy, Dominique Walgraeve, Nadia Vargas, Katy Vanstaevel ;

Invités présents : Jean-Marc Fresnel, Maire-adjoint chargé des sports, Marie-Jo Jacquey de l'Echo des Nouettes, Nicolas Fouquet et Stéphane Bouilloux-Lafont du comité d'organisation de la fête de quartier.

- 1) Adoption du compte rendu du Conseil du 26 avril : à l'unanimité
- 2) Intervention de M. Jean-Marc Fresnel, Maire-Adjoint délégué aux sports et au personnel

Les membres du Conseil souhaitent la bienvenue à Jean-Marc Fresnel qui les remercie de leur accueil.

Il indique que Versailles offre des possibilités de pratique sportive abondantes et de qualité, avec quelques « sports-phares » que sont :

- l'équitation, avec le CHV : plus de 1000 adhérents, en tête des clubs aux championnats de France de 2010
- la natation : plus de 1200 adhérents, 8^{ème} club de France, avec un qualifié aux JO de 2012
- le basket : avec une équipe de filles en nationale 2, et les garçons en nationale 3.

Il précise que Versailles compte 97 associations sportives, représentant 15 à 20 000 personnes. Il s'y ajoute des pratiques individuelles (footing ...) et des groupes sans organisation officielle (football ...) mais qui ont tout de même besoin d'accompagnement ou de locaux. La nouvelle équipe municipale privilégie les événements sportifs tels les Olympiades du vivre ensemble.

Les lieux de pratique sportive :

- stade de Sans-Souci, au nord (Glatigny)
- Montbauron, au centre : très beau complexe de l'ouest parisien, avec 1 stade (terrains de foot en herbe et stabilisé ainsi qu'une piste d'athlétisme de 8 couloirs), 2 gymnases, 1 piscine et un mur d'escalade, le tout en excellent état.
- complexe de Porchefontaine, au sud, stade (1 terrain synthétique récent, 2 en stabilisé, 2 en herbe, paniers de basket ...), tennis : 13 terrains dont 11 en terre battue, centre hippique (chevaux et poneys), centre sportif (halle d'athlétisme, dojo, salle de gym, salle GV et salle d'escrime)....
- quatre gymnases indépendants, dont Richard Mique et la Source à Bernard de Jussieu, récemment refaits.

Les besoins en équipements et prévisions de travaux :

- une très importante demande de pratique de sport en salle impose à la Ville de louer un gymnase au lycée Granchamp
- Montbauron : besoin de rénovation des tribunes, cause d'infiltrations dans les vestiaires et les clôtures
- centre hippique : la belle toiture béton des années soixante est fragile ; il y a des problèmes de circulation d'air produisant les cloques de peinture. L'assainissement du Poney-club sera refait en 2011.
- Tennis : plomberie à rénover et réfection de huit cours (dont 2 passeront de terre battue en dur en 2011)
- Stade : un second terrain synthétique sera créé en 2011 (juillet-aout-septembre), avec subventions, pour permettre un usage plus intensif (84h/semaine au lieu de 9h sur terrain en herbe) et diminuer l'entretien. Les éclairages seront mis aux normes du football et le manque de vestiaires sera compensé par des algecos, avec sanitaires, qui desserviront aussi le chapiteau. Enfin, un préau couvert sera aménagé.

Conclusion de M. Fresnel : le site sportif de Porchefontaine est remarquable, mais il faut créer davantage de liens entre ses 4 unités, pour en faire un lieu de vie sportive. Tout aménagement sur ce site doit être conçu dans le cadre d'une réflexion globale.

Questions des membres du Conseil de quartier et réponses :

- La gestion du club de tennis conduit beaucoup de familles à partir vers la Cour Roland. Le tennis-club est-il en faillite ?
Réponse : non ; la vocation de la ville n'est pas de renflouer les clubs, mais de gérer et valoriser le patrimoine au service de la pratique sportive. Le club est une association, les comptes sont publics
- Le tennis-club a-t-il l'usage exclusif des lieux ?
Réponse : oui, mais suivant une convention qui expire en septembre prochain et fera donc l'objet d'une renégociation.
- Le nouveau terrain synthétique sera-t-il librement accessible aux jeunes du quartier ?
Réponse : non, car les chaussures des usagers doivent être contrôlées (notamment les crampons métalliques vissés sont interdits) priorité aux scolaires, clubs et matchs
- Y aura-t-il un skate-park à Versailles ?
Réponse : non, c'est trop nuisant et très cher car il faut l'enterrer. On peut aller sur celui de Viroflay en limite de Porchefontaine.
- Comment améliorer l'accès des camions et autocars ?
Réponse : une réflexion est en cours sur l'utilisation de l'ancien terrain de basket qui pourrait permettre d'évacuer ces véhicules vers la rue Berthelot mais il faut repenser globalement la partie est du site..
- Peut-on imaginer un festival des associations sportives sur le site ?
Réponse : difficile car chacun est pris dans sa propre compétition, et nous mettons déjà l'accent sur les Olympiades du vivre ensemble en mai, la journée des 4 ballons et la nuit des arts martiaux en novembre
- Créer du lien entre les unités du site est sûrement une très bonne idée, alors pourquoi maintenir tant de grillages ?
Réponse : en effet il faudrait étudier les ouvertures possibles, mais en lien avec la gestion des horaires et la sécurité
- Y aura-t-il un tarif « versaillais » à la piscine de Viroflay, plus proche que Montbauron pour la plupart des habitants du quartier ?
Réponse : non, car il faudrait appliquer la réciprocité en faveur des viroflaisiens sur Montbauron, qui est déjà saturée. Il est néanmoins possible d'en parler au maire de Viroflay. Une ouverture en nocturne supplémentaire à Montbauron est à l'étude et prolongation le samedi en été.

Les membres du Conseil remercient chaleureusement Monsieur Fresnel pour son intervention.

3) La fête de quartier du 17 septembre 2011 : Le Bal LaMôme

La fête veut rassembler toutes les générations.

Jean-Philippe Leroy présente trois documents : 1 fiche de présentation, 1 fiche technique et un plan. Une affiche et des tracts ont été préparés.

Les difficultés actuelles sont principalement le besoin de renforcer les équipes d'organisation et en second lieu le financement.

a. Déroulement de la fête

- Fanfare le matin au marché
- 16 h 00 : parade des vélos décorés suivant 4 thèmes, puis remise des prix du Jury (catégories : moins et plus de 12 ans), et animations par Beding Be Dingue
- 19 h 00 : apéritif des habitants et des nouveaux habitants offert par la ville
- dîner (340 places assises)
- bal jusqu'à minuit avec orchestre.

b. Financement (budget de l'ordre de 5000 €)

Certains commerçants participeront en nature. Les commerçants du quartier rencontrent actuellement des difficultés financières, voire pour certains des situations de « survie ». Cependant, malgré ces difficultés, les commerçants veulent encourager la fête.

Déception de la part des banques du quartier dont aucune n'a voulu pour l'instant participer au financement de l'évènement.

c. Point sur l'organisation

Equipes à former :

1. montage/démontage
 2. repas
 3. encadrement et sécurité (y compris le cas échéant un poste de secours)
- ⇒ Jehan Philippe Leroy enverra un courriel à chaque membre du conseil aux fins d'inscription dans une équipe
- ⇒ Distribution des tracts :
- au marché : le 25 juin, puis les 3 et 10 septembre
 - dans les boites-aux-lettres en juin et le 10 septembre.

4) Date du prochain conseil : déplacée au **mardi 5 juillet**

Afin de permettre, à ceux qui le souhaitent, de participer au barbecue organisé à la Maison de Quartier comme chaque mercredi soir de juillet, de 19h à 23h, occasion de rencontre des habitants du quartier et des membres des associations.

5) Permanence du 14 mai :

Tenue par Laure Dispan de Floran. Résumé des principaux sujets évoqués :

- Mise en place d'un banc rue Albert Sarrault.
- Est-il possible d'aménager un passage piéton sous le train au bout de l'impasse St Henri ?
- Félicitations pour les accords avec Phébus pour la desserte du bas de la rue Yves Le Coz.
- Problème de la circulation des vélos sur les trottoirs dans Porchefontaine : VTT = vélo tout trottoir !?
- Piste cyclable attendue avec impatience avenue de Porchefontaine, mais pourquoi ne pas supprimer les places gênantes sous le pont ?
- Problèmes de stationnement des autocaravanes devant le camping qui débordent un peu partout !
- Informer les porchifontains des désagréments des travaux du tramway de Viroflay qui vont se répercuter jusque dans Porchefontaine, voir le site : www.tramway-chatillon-viroflay.fr

Prochaine permanence le 11 juin : JP Leroy et F Naudin.

6) Dossier SNCF :

Le groupe de travail rencontrera le 16 juin le Responsable du pôle Investissements Travaux, INFRAPOLE Ouest Parisien, avant sa venue lors d'un prochain Conseil de quartier

7) Circulation :

- ⇒ Angle Rémont-Cordon : Proposition : afin de faciliter la circulation des gros camions, embarqués dans le quartier et qui empruntent la rue Rémont, et leur tourne à gauche à l'angle de la rue du Cordon, sont envisagés :
 - le changement de côté du stationnement en bas de la rue pour faciliter le virage des camions
 - la mise en sens unique du chemin du Cordon, interdit à la montée entre la Fontaine et Rémont

Le Conseil se prononce en faveur de la modification du stationnement et se prononcera le 5 juillet sur le sens unique.

- ⇒ Passage piétons des Cisterciens à l'angle Le Coz-Pont Colbert : les membres du Conseil approuvent la proposition de son déplacement au plus près du carrefour de façon à le rendre mieux visible des véhicules.
- ⇒ Dos d'âne contre allée Roseraie avenue de Paris : sera renforcé à titre expérimental par un rétrécisseur.

- ⇒ Embouteillages Versailles-Jouy, imputés au feu tricolore du Petit Jouy (cf précédent Conseil) : saisi de ce sujet, le Directeur Général Adjoint de VGP a indiqué qu'il l'évoquera avec le Maire de Jouy en précisant toutefois que le feu dépend a priori du Conseil général et que, pour les vélos, un projet de piste cyclable sous maîtrise d'ouvrage du CG78 est en bonne voie.

8) Hélicoptères :

Caroline Prouff a contacté la Conseillère Générale Marie-Hélène Aubert :

- Une commission consultative de l'environnement a été créée en Préfecture et travaille plus particulièrement sur les nuisances liées aux vols militaires de la base de Villacoublay. Une charte est en cours de rédaction.
- Ce sujet sensible fera l'objet d'un suivi attentif et d'une information du Conseil dès que possible.

9) Antennes-relais :

Après avoir rappelé que :

- le 10 juin 2010, la Sté Orange a déposé au service de l'urbanisme une déclaration de travaux pour l'installation de mats d'antennes de téléphonie sur l'immeuble du 147 rue Yves Le Coz.
- par décision du 30 août, le Maire de Versailles s'est opposé à ces travaux, au motif de la proximité du groupe scolaire Yves le Coz.
- Orange a déposé un référé suspension de cette décision devant le Tribunal Administratif de Versailles.
- Par décision du 17 décembre 2010, le TA a fait droit à la demande d'Orange considérant qu'au motif de l'intérêt public qui s'attache à la couverture du territoire national par le réseau de téléphonie mobile et aux intérêts propres de la Sté Orange qui a pris des engagements en la matière vis-à-vis de l'Etat et en l'absence d'éléments de nature à accréditer l'hypothèse, en l'état des connaissances scientifiques, de risque pour la santé publique aux champs électromagnétiques émis par les antennes de relais de téléphonie mobile...la condition d'urgence à suspendre la décision du Maire était remplie, sous réserve de la décision au fond à venir....

Aujourd'hui :

L'Opievoy, propriétaire du site, a renoncé à son accord avec Orange.

Le Tribunal administratif n'a pas encore statué alors que la procédure fait suite à un référé suspension.

La position de la Ville n'a pas varié : elle souhaite que les opérateurs mutualisent leurs sites, et le Maire refusera, sur le principe de précaution, toute autorisation d'implantation dans un rayon de 100 mètres des points sensibles (crèches, écoles, ...).

10) Informations diverses :

- Nez de marches du jardin posés aux alentours du 9 mai
- Banc rue A Sarrault : sera placé le long de l'école P Corneille, près de l'angle de la rue du même nom
- Des voisins du Centre maternel habitant rue Racine se sont inquiétés de l'abattage prévu de 2 arbres. La Ville a pris contact avec le propriétaire, le Conseil Général, qui a finalement renoncé à l'abattage malgré les difficultés de stationnement qui vont s'en suivre.
- Mois Molière : le programme vous a été adressé par Madame de Crépy
- Rando-archives : le programme vous a également été adressé : conférences très intéressantes faites par des architectes accompagnateurs des groupes ; 18 juin 14h pour Chantiers-Porchefontaine.

Fin de la réunion à 23 h 45